

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance ordinaire tenue le jeudi 26 novembre 2020 à 9h30 par
vidéoconférence.

Sont présents

Mme Valérie Plante, présidente, mairesse de la Ville de
Montréal
Mme Sylvie Parent, vice-présidente, mairesse de la Ville de
Longueuil
M. Martin Dampousse, maire de la Ville de Varennes
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval
Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny
M. Benoit Dorais, président du comité exécutif de la Ville de
Montréal
M. Sylvain Ouellet, vice-président du comité exécutif de la Ville
de Montréal
Mme Maya Vodanovic, membre du conseil de la Ville de
Montréal

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de
la communauté, M. Tim Seah assistent à la séance.

La séance est ouverte par la présidente à 9h45.

PRÉSENTATION

- Présentation du développement de la carte interactive de la CMM.

CE20-155 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES TENUES
LES 28 SEPTEMBRE, 8 ET 21 OCTOBRE 2020

Il est résolu d'approuver les procès-verbaux des séances tenues les
28 septembre, 8 et 21 octobre 2020.

CE20-156 SUIVI DES TRAVAUX DE LA TABLE MÉTROPOLITAINE SUR LA
CULTURE

Il est résolu de prendre acte de la version finale du document Portrait
des principaux enjeux métropolitains pour le secteur culturel dans le
contexte de la pandémie ;

CE20-157 PROJET DE LOI 67 – VOLET INONDATION ET TRAVAUX DU COMITÉ
CONSULTATIF SUR LE NOUVEAU RÈGLEMENT PROVINCIAL

Il est résolu :

De prendre acte que :

- des amendements seront apportés à l'article 93 du projet de loi 67 afin d'assurer la mise en place d'une approche complète basée sur le risque ;
- le comité consultatif du MELCC pour l'élaboration du règlement provincial a reporté l'échéance de ses travaux initialement prévu pour décembre 2020 à la fin du printemps 2021 ;
- tous les scénarios relatifs à une nouvelle zone inondable sur le territoire de la Communauté fera l'objet d'une analyse préalable par le bureau de projet de la Communauté au sujet des impacts sur le territoire métropolitain ;
- deux rencontres ont été tenues avec le groupe de travail de la Communauté afin de l'informer de l'avancement des travaux relatifs à l'élaboration du futur règlement provincial et d'autres rencontres seront organisées au fur et à mesure de l'évolution des travaux du comité consultatif du MELCC.

CE20-158 CONSTRUCTION DE LA STATION YUL-AÉROPORT MONTRÉAL-TRUDEAU
DU RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN

Il est résolu de demander qu'un projet de résolution soit préparé et déposé pour adoption par le Conseil au sujet du financement de la station YUL-Aéroport-Montréal-Trudeau.

CE20-159 OCTROI DE CONTRAT – ACHAT D'UN SERVEUR INFORMATIQUE

Il est résolu d'adjuger à la firme CPU Design inc. le contrat pour l'achat du « lot 2 » c'est-à-dire un serveur à grande capacité de stockage et de traitement de données HPE ProLiant DL385 Gen10 Plus, pour un montant forfaitaire de trente-quatre mille soixante et onze dollars et quatre-vingt-trois cents (34 071,83 \$) incluant les taxes applicables à la suite de l'appel d'offres sur invitation et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis à cette fin.

CE20-160 OCTROI DE CONTRAT – ACHAT D'UN CAPTEUR LIDAR AÉRIEN

Il est résolu d'adjuger à la firme « DroneLogics Systems inc. » l'achat d'un drone équipé d'un capteur LiDAR de haute précision servant à l'acquisition de données LiDAR ponctuelles; pour un montant forfaitaire de deux cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent onze dollars et quatre-vingt-dix-huit cents (298 811.98\$) incluant les taxes applicables, selon les termes et conditions de sa soumission, suite à l'appel d'offres numéro BPGRI-2020-03 et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis à cette fin.



CE20-161 AUTORISATION D'UN APPEL D'OFFRES PUBLIC – RELEVÉS
HYDROGRAPHIQUES

Il est résolu d'autoriser un appel d'offres public pour des relevés hydrographiques des cours d'eau sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal dans le cadre de l'actualisation de la cartographie des risques d'inondation.

CE20-162 RENOUVELLEMENT DE CONTRAT DE TRAVAIL D'UNE CONSEILLÈRE
EN RECHERCHE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de Mme Christine Boyer, en qualité de conseillère en recherche, pour une durée de cinq ans, du 8 février 2021 au 7 février 2026, aux conditions et traitement annuel en conformité avec la politique salariale de la Communauté, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CE20-163 RENOUVELLEMENT DE CONTRAT DE TRAVAIL D'UN CONSEILLER
EN RECHERCHE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de M. Gabriel Hudon, en qualité de conseiller en recherche, pour une durée de deux ans, du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2023, aux conditions et traitement annuel en conformité avec la politique salariale de la Communauté, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CE20-164 RENOUVELLEMENT DE CONTRAT DE TRAVAIL D'UN CONSEILLER EN
RECHERCHE

De résolu de renouveler le contrat de travail de M. Rémi Lemieux, en qualité de conseiller en recherche, pour une durée de cinq ans, du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2026, aux conditions et traitement annuel en conformité avec la politique salariale de la Communauté, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CE20-165 RENOUVELLEMENT DE CONTRAT DE TRAVAIL D'UN CONSEILLER
EN RECHERCHE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de M. Louis Dériger, en qualité de conseiller en recherche, pour une durée de cinq ans, du 8 février 2021 au 7 février 2026, aux conditions et traitement annuel en conformité avec la politique salariale de la Communauté, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.



CE20-166 CONVERSION DE POSTE D'UN CONSEILLER EN RECHERCHE
(AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE)

Il est résolu:

- De remplacer, au sein de la direction de la planification du territoire métropolitain, le poste vacant d'adjointe administrative par un poste de conseiller en recherche incluant l'échelle salariale respective du conseiller en recherche et de procéder aux transferts budgétaires de la direction générale au Bureau de projet de cartographie des cours d'eau locaux;
 - D'autoriser le directeur général à embaucher un conseiller en recherche en aménagement du territoire pour une durée de cinq ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.
-

CE20-167 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UN DÉVELOPPEUR
WEB FULL-STACK

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de M. Baptiste Bardes-Saoli, en qualité de développeur web full-stack, pour une durée de cinq ans, du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2025, aux conditions et traitement annuel en conformité avec la politique salariale de la Communauté, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

Le tout sous réserve de l'adoption des crédits budgétaires nécessaires pour l'année 2021.

CE20-168 RENOUELEMENT DE CONTRAT DE TRAVAIL D'UN CONSEILLER
EN GÉOMATIQUE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de M. Brent Edwards, en qualité de conseiller en géomatique, pour une durée de cinq ans, du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2025, aux conditions et traitement annuel en conformité avec la politique salariale de la Communauté, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

Le tout sous réserve de l'adoption des crédits budgétaires nécessaires pour l'année 2021.

CE20-169 RENOUELEMENT DE CONTRAT DE TRAVAIL D'UN ANALYSTE
EN GÉOMATIQUE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de M. Pier-Olivier Tremblay, en qualité d'analyste en géomatique, pour une durée de cinq ans, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025, aux conditions et traitement annuel en conformité avec la politique salariale de la Communauté, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

Le tout sous réserve de l'adoption des crédits budgétaires nécessaires pour l'année 2021.



CE20-170

EMBAUCHE D'UN CONSEILLER EN RECHERCHE – BPRGI

Il est résolu:

- De remplacer le poste vacant de conseiller en recherche à la direction générale par un poste de conseiller en recherche (ingénieur hydraulicien) incluant l'échelle salariale respective du conseiller en recherche ;
 - D'autoriser le directeur général à embaucher un ingénieur hydraulicien pour le service de la géomatique et de l'informatique pour une durée de cinq ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.
-

CE20-171

EMBAUCHE D'UN CONSEILLER EN RECHERCHE - TRANSPORT

Il est résolu d'autoriser le directeur général à embaucher un conseiller en recherche, pour pourvoir à un poste vacant, pour une durée de cinq ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CE20-172

RÈGLEMENT NUMÉRO 210 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE ROUSSILLON

Il est résolu d'approuver le règlement 210 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Roussillon afin d'agrandir l'aire d'affectation « Industrielle légère » située entre le boulevard Ford et l'autoroute 30 à même l'aire d'affectation « Industrielle lourde » et d'apporter certaines précisions quant aux usages reliés à l'éducation visant la formation d'une main d'oeuvre économique en affectation industrielle légère puisque ce règlement respecte les orientations, objectifs et critères prévus au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

CE20-173

RÈGLEMENT NUMÉRO 212 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE ROUSSILLON

Il est résolu d'approuver le règlement 212 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Roussillon afin de remplacer l'affectation Industrielle lourde par l'affectation Multifonctionnelle structurante sur le site de l'ancienne carrière de La Prairie puisque ce règlement respecte les orientations, objectifs et critères prévus au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.



CE20-174

RÈGLEMENT NUMÉRO RCG-14-029-3 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Il est résolu d'approuver le règlement numéro RCG 14-029-3 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal visant à modifier la carte des Grandes affectations du territoire pour remplacer l'affectation Industrielle existante par une aire d'affectation Dominante résidentielle pour un secteur intégrant les terrains de la Brasserie Molson, puisque ce règlement respecte les orientations, objectifs et critères prévus au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

CE20-175

DEMANDE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, DOSSIER CPTAQ NUMÉRO 428378

Il est résolu:

- D'informer la Commission de protection du territoire agricole du Québec, à l'égard du dossier 428378, que la Communauté est favorable à la demande du ministère des Transports du Québec qui porte sur l'aliénation d'un terrain et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une superficie de 6,4847 hectares en zone agricole sur le lot 1 854 541 pour le parachèvement de l'A-19 entre les autoroutes A-440 et A-640 à Laval ;
 - D'informer le ministère des Transports du Québec que les travaux prévus sont en partie situés dans un bois et corridor forestier métropolitain identifié au Plan métropolitain d'aménagement et de développement et de demander à ce que ces travaux soient réduits au strict nécessaire afin de préserver le couvert forestier existant ainsi que de prévoir, à titre de compensation, un plan de reboisement d'une superficie minimalement égale aux pertes de couvert forestier.
-

CE20-176

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE MONTRÉAL – PROJET CONTRECOEUR

Il est résolu :

- De reconnaître le caractère exemplaire des mesures de compensation proposée par l'Administration portuaire de Montréal pour contrer les impacts sur les milieux naturels des travaux d'expansion et de mise en service de la phase I de son terminal de Contrecoeur ;
 - D'autoriser le directeur général à négocier une entente de collaboration concernant les milieux naturels avec l'Administration portuaire de Montréal.
-



CE20-177 MANDAT À LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS ET DES FINANCES CONCERNANT LE PLAN MÉTROPOLITAIN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2021-30

Il est résolu :

- De prendre acte du bilan économique du Grand Montréal ;
 - De confier à la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances le mandat énoncé au document ci-joint en vue d'élaborer et de recommander le Plan métropolitain de développement économique 2021-2030 de la Communauté.
-

CE20-178 APPUI AU SECTEUR AÉROSPATIAL

ATTENDU que le secteur de l'aérospatial contribue à hauteur de 28 G\$ au PIB du Canada et qu'il est un des secteurs économiques les plus importants du Grand Montréal ;

ATTENDU que ce secteur joue un rôle stratégique à l'échelle du Canada, de par son importance dans la recherche et développement, le commerce extérieur, la productivité et les salaires ;

ATTENDU que ce secteur connaît une transformation et une restructuration importante, dans un contexte de vive concurrence à l'échelle mondiale, le tout étant accentué par la pandémie de la COVID-19 ;

ATTENDU que sans aide gouvernementale, ce secteur risque une détérioration de son positionnement dans les chaînes de valeur mondiales.

Il est résolu :

- D'appuyer la demande d'AéroMontréal et de son comité Alliance pour la Relance afin que le gouvernement du Canada mette en place rapidement les mesures nécessaires pour soutenir le secteur de l'aérospatial notamment en adoptant une politique canadienne de l'aérospatiale, en assurant le financement des entreprises du secteur et en soutenant l'innovation et l'utilisation de nouvelles technologies ;
 - De transmettre une copie de cette résolution au ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie du Canada, l'honorable Navdeep Bains, et à la ministre du Développement économique et des Langues officielles du Canada, l'honorable Mélanie Joly.
-

CE20-179 AVIS SUR LE PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES PRÉPARÉ PAR L'AGENCE DES FORÊTS PRIVÉES DE LANAUDIÈRE

Il est résolu de signifier à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière que le Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière respecte les orientations et objectifs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté.



CE20-180

BUDGET 2021

ATTENDU QUE le conseil a adopté, par sa résolution CC19-049, un programme de compensation aux municipalités rurales pour assurer la protection du territoire agricole et qu'il était prévu que la quote-part devrait, en 2021, être augmentée de 1 M\$ pour financer la partie de ce programme qui a été payée par une affectation de surplus équivalente en 2020 ;

Il est résolu de soumettre au conseil les prévisions budgétaires 2021 pour adoption ;

CE20-181

AJUSTEMENT SALARIAL 2020

Il est résolu d'autoriser le directeur général à répartir entre les employés, pour l'année 2020, l'ajustement de la masse salariale à l'évolution du marché de référence selon le rapport de la firme Normandin Beaudry.

CE20-182

SUIVI BUDGÉTAIRE - DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

Il est résolu de prendre acte que les résultats financiers projetés au décembre 2020, selon leurs estimations au 31 août 2020, respectent prévisions budgétaires.

CE20-183

MODIFICATIONS AU TEXTE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS

Il est résolu de recommander au conseil et d'approuver les modifications au texte du régime de retraite des employés de la Communauté métropolitaine de Montréal détaillés dans la version annotée du document joint en annexe pour faire partie intégrante de la présente résolution.

CE20-184

LISTE DES ENGAGEMENTS CONTRACTÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est résolu de prendre acte de la liste des engagements contractés par le directeur général pour la période du 19 septembre au 6 novembre 2020, joint à la présente.



CE20-185 TARIFICATION PRÉFÉRENTIELLE D'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS À CARACTÈRE MÉTROPOLITAIN POUR LES RÉSIDANTS DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ

Il est résolu :

- De prendre acte des recommandations CDE 20-27 et CDE 20-30 de la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances concernant Espace pour la vie et le Cosmodôme ;
 - De donner mandat au directeur général de collaborer avec les directions d'Espace pour la vie et du Cosmodôme pour l'élaboration d'une tarification préférentielle destinée à la population de la Communauté qui pourra être mise en place le plus tôt possible ;
 - De transmettre copie de cette résolution aux directions d'Espace pour la vie et du Cosmodôme de Laval.
-

CE20-186 PROTOCOLES DE VISIBILITÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS AINSI QUE LES PROGRAMMES DE LOGEMENTS SOCIAUX ET ABORDABLES

Il est résolu :

- De donner mandat au directeur général de convenir avec Espace pour la vie et le Cosmodôme d'un protocole de visibilité en lien avec le financement accordé par la Communauté à ces équipements métropolitains ;
 - De donner mandat au directeur général de convenir avec la Société d'habitation du Québec, avec les municipalités et avec les organismes concernés d'un protocole de visibilité pour les projets de logements sociaux et abordables bénéficiant d'un soutien financier de la Communauté.
-

CE20-187 IMPACT DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 SUR LE SERVICE 211

Il est résolu :

- De réitérer au gouvernement du Québec la demande de compenser la Communauté pour l'avance de fonds de 200 000 \$ que celle-ci a versé au Centre de Référence du Grand Montréal (CRGM) pour faire face à la demande supplémentaire de la population au service 211 Grand Montréal résultant de la pandémie de la COVID-19 considérant qu'il s'agit d'un service social qui relève d'une des principales missions de l'État (résolution CE20-035) ;
 - De recommander au conseil, pour faire face à l'éventualité où le gouvernement du Québec ne répondrait pas positivement à cette demande, d'appropriier à même les sommes non affectées du Fonds de développement métropolitain, un montant maximal de 50 000 \$ pour le paiement au CRGM d'une partie de cette contribution financière exceptionnelle de 200 000 \$, cette somme devant être remboursée au Fonds d'ici la fin du Protocole de financement liant la Communauté et le CRGM par les quotes-parts perçues pour le Service 211.
-



CE20-188

ACQUISITION DES LOTS DANS LE BOIS SAINTE-DOROTHÉE À LAVAL

Il est résolu :

- D'inscrire le projet d'acquisition des lots 1 159 256 et 1 159 257 dans le bois Sainte-Dorothée à Laval à la liste des projets consolidée des projets retenus 2012-2020 du *Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain* ;
 - D'approuver, conditionnellement à la signature de l'avenant no 4 sur l'Entente Trame verte et bleue et à l'approbation du comité de direction de cette Entente, le financement de ce projet pour un montant n'excédant pas les deux tiers des dépenses admissibles jusqu'à concurrence d'une contribution maximale de 229 324 \$, incluant les taxes nettes, répartie à parts égales entre la Communauté et le gouvernement du Québec ;
 - D'autoriser le directeur général de la Communauté à signer la convention et tout autre document requis à cette fin.
-

CE20-189

ACQUISITION DES LOTS À SAINTE-JULIE

Il est résolu :

- D'inscrire le projet d'acquisition des lots 5 881 583 et 5 881 501 à Sainte-Julie, à la liste consolidée des projets retenus pour les années 2012-2020 du *Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain* ;
 - D'approuver, conditionnellement à la signature de l'avenant no 4 sur l'Entente Trame verte et bleue et à l'approbation du comité de direction de cette Entente, le financement de ce projet pour un montant n'excédant pas les deux tiers des dépenses admissibles jusqu'à concurrence d'une contribution maximale de 158 091,68 \$, incluant les taxes nettes, répartie à parts égales entre la Communauté et le gouvernement du Québec ;
 - D'autoriser le directeur général de la Communauté à signer la convention et tout autre document requis à cette fin.
-



CE20-190 AVENANTS AUX ENTENTES TRAME VERTE ET BLEUE (PHASE 1)
ET SENTIER CYCLABLE ET PÉDESTRE RELIANT OKA À MONT-SAINT-
HILAIRE

Il est résolu :

- De demander à la ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Mme Chantal Rouleau, de prolonger jusqu'au 15 janvier 2023, l'Entente pour le financement des projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal et l'Entente pour le financement du projet d'aménagement d'un sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal ;
 - D'autoriser le directeur général à signer tous les documents requis à cette fin.
-

CE20-191 AUTORISATION D'UNE DÉROGATION A LA POLITIQUE DE
FINANCEMENT DE L'ARTM

Il est résolu:

Que le Comité exécutif recommande au Conseil

- D'approuver une dérogation temporaire de l'application de la Politique de financement de l'Autorité régionale de transport métropolitain (« Autorité ») pour établir que la contribution financière de base des municipalités desservies par les services de transport collectif de l'Autorité, incluant les municipalités hors territoire, est maintenue au niveau de celle prévue au Budget 2020 pour l'année 2020, puis indexée de 2 % pour chacune des années 2021 et 2022 à l'exclusion des contributions à la Société de financement des infrastructures locales (SOFIL) et des contributions basées sur la richesse foncière uniformisée (RFU) qui demeurent perçues au réel des sommes dues ;
 - D'informer l'Autorité régionale de transport métropolitain que toute modification à cette dérogation de la politique de financement doit être soumise à la Communauté pour approbation ;
 - De demander à l'Autorité régionale de transport métropolitain de soumettre à la Communauté un rapport semestriel présentant un état de situation des impacts de la pandémie sur ses dépenses et sur le financement du transport collectif.
-

CE20-192 FINANCEMENT DE PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE
FINANCIÈRE À LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT DES AIRES TOD –
PHASE III

Il est résolu d'approuver, dans le cadre du Programme d'aide financière à la conception de l'aménagement des aires TOD, la liste des projets TOD - phase III et d'accorder à chacune des municipalités une aide financière pour les dépenses admissibles du projet jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 100 000 \$ par projet, aux conditions du Programme, et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis à cette fin.



CE20-193 CALENDRIER DES SÉANCES DU CE 2021

Il est résolu d'approuver le calendrier des séances du comité exécutif pour l'année 2021 joint en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CE20-194 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLÉES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 3 DÉCEMBRE 2020

Il est résolu d'approuver l'ordre du jour des assemblées ordinaire et extraordinaire du Conseil du 3 décembre 2020.

CE20-195 CANDIDATURE POUR UN POSTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AÉROPORTS DE MONTRÉAL

Il est résolu de soumettre à Aéroports de Montréal la candidature de Madame Ikram Mecheri pour combler un poste d'administrateur de cette société en remplacement de M. Yves Filion dont le mandat est expiré depuis le 4 mai 2020.

Documents déposés

Demandes

Modification aux règles de chasse au gros gibier dans la zone 8 Nord

MRC de Vaudreuil-Soulanges - Résolution numéro 20-09-16-25 du 16 septembre 2020 : demande au gouvernement du Québec de revenir sur sa décision de permettre l'utilisation d'armes de gros calibre pour la chasse au gibier dans la Zone 8 Nord étant donné les enjeux importants de sécurité des biens et des personnes en cause.

Régime de compensation des matières recyclables pour l'année 2020

MRC de Rouville – Résolution numéro 20-10-200 du 21 octobre 2020 : demande au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charrette, de s'engager formellement et sans délai à compenser les municipalités pour le manque à gagner pour l'année 2020, provoqué par la crise des matières recyclables.

Projet de loi 67 et élaboration d'un nouveau cadre réglementaire de gestion des zones inondables

Table des préfets et élus de la couronne Nord- Résolution du 11 novembre 2020 et communiqué : Appuie la recommandation de la CMM à l'effet qu'une approche globale de gestion par le risque doit être mise en place;

Demande au Gouvernement du Québec de modifier l'article 93 du projet de loi et de consulter tant la CMM que les municipalités de la région métropolitaines en amont de l'adoption d'un règlement portant sur la gestion des risques en zone inondable.

Positions

Application du règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises

MRC de Beauharnois-Salaberry – Résolution 2020-10-191 du 21 octobre 2020 : demandes formulées au gouvernement du Québec visant une meilleure application du règlement et l'atteinte des objectifs de récupération.



Pour information

- Lettre de transmission du Programme des immobilisations 2021 – 2030 du Réseau de transport métropolitain en provenance de Me Lana Fiset, Secrétaire générale et Directrice exécutive, le 27 octobre 2020.
- Avis de la direction régionale de Lanaudière du MAMH sur la modification du SADR de la MRC de Montcalm.
- Lettre du 12 novembre de M. Sylvain Choinière, vice-président, Affaires juridiques et Secrétaire Corporatif à Aéroports de Montréal concernant une demande de prolongation de mandat de Madame Danielle Laberge.
- Résolution numéro CG-0623 du 29 novembre 2020 du Conseil d'agglo de la Ville de Montréal, nominant M. Sterling Downey comme membre du Conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h18.

Les résolutions CE20-155 à CE20-195 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Valérie Plante
Présidente

Tim Seah
Secrétaire